

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

**20 SEPTEMBRE 2021**  
**20H00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 20 septembre 2021, de manière virtuelle.

Présents:           Maire:           Monsieur Beny Masella  
                  Conseillers:   Monsieur Dino Mazzone       Siège 1  
                                  Madame Elizabeth Ulin       Siège 2  
                                  Madame Colleen Feeney      Siège 3  
                                  Madame Maria Torres        Siège 4

Aussi présents:   Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale  
                  Maître Claude Gilbert, Greffier  
                  Madame Élisabeth Roy, Responsable du développement des communications

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.  
Maître Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

*NOTE* Cette séance du Conseil fut tenue à huis clos et les membres du Conseil y assistaient de manière virtuelle conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020 du Ministère de la Santé et des services sociaux (page 3, paragraphe 14).

**1. Ouverture de la séance**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h00.

**2. Accueil des visiteurs**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 septembre 2021 tel que modifié ci-après:

a) en ajoutant le point 12a): **Entente relative au déplacement d'un poteau électrique sur le lot 1 292 196**

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-002

**4. Approbation des procès-verbaux**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 août 2021.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-003

**5. Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

## **6. Rapport du Maire**

M. le Maire débuta avec un retour sur une question soumise à la dernière séance du conseil. Celle-ci concerne des changements proposés à la propriété Parmalat, se situant dans l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce et bordant la Ville. Les changements proposés incluent: la démolition de l'ancienne maison de l'Armée du salut et son remplacement par un projet d'aménagement paysager; une modification de la façade de l'usine afin de mieux masquer les équipements mécaniques se situant à l'extérieur; un agrandissement à l'arrière du bâtiment, du côté opposé à Montréal-Ouest; l'installation de panneaux d'écran atténuant le son à l'arrière de la propriété du côté de la Ville; l'installation d'une génératrice et de deux châteaux d'eau à l'arrière de la propriété du côté de la Ville; l'aménagement d'un stationnement du côté opposé à la frontière avec la Ville; la plantation d'arbres afin d'atténuer toute nuisance supplémentaire. M. le Maire nota que les choses étaient toujours en bonne voie avec le nouveau centre des sports et des loisirs. Il ajouta que la Ville est sur le point de lancer son appel d'offres pour services professionnels pour la conception du centre. Il précisa que le professionnel se lancera ensuite dans le processus de conception qui se déroulera conjointement avec des consultations à différentes tables de concertation et auprès d'utilisateurs des installations. Il souligna que des estimations des coûts mis à jour viendront prochainement. Il souligna le travail accompli par Scott Mackenzie et son équipe pour le programme de financement, qui sera un élément clé de la structure de financement de ce projet. M. le Maire s'engagea à atteindre l'objectif d'une augmentation d'impôt de cent dollars (100 \$) pour une maison de valeur moyenne. Il poursuivit en rappelant qu'il préside l'Association des municipalités de banlieue (AMB), un regroupement des 15 villes situées sur l'île de Montréal. L'AMB collabore en vue de régler des questions d'intérêt commun reliées aux services qui sont dispensés à l'échelle de l'île et tombent sous la responsabilité du conseil d'agglomération de Montréal, dont les transports collectifs, les services de police et d'incendie et l'approvisionnement en eau, pour ne nommer que ceux-là. Il nota que l'AMB tente d'obtenir un partage plus équitable des coûts pour ces services. Cependant, ils n'ont pas eu de succès à la table des négociations. Il souligna qu'ils sont en contact avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin de parvenir à une juste solution. Il nota finalement que l'AMB présentera un mémoire à l'Assemblée nationale lors des audiences de la commission étudiant le projet de loi numéro 96. Bien que ce projet de loi touche nombre de points pouvant affecter négativement la communauté anglophone du Québec, l'AMB se concentrera uniquement sur les problèmes qui concernent les municipalités. La mairesse de Senneville, Mme Julie Brisebois, et M. le Maire participeront à ces audiences à la fin du mois.

## **7. Rapport des Conseillers**

### **a) Siège Numéro 1**

Dino Mazzone, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique.

### **b) Siège Numéro 2**

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

### **c) Siège Numéro 3**

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

### **d) Siège Numéro 4**

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

## **8. Première période de questions du public**

À 20h24, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Compte tenu des circonstances, les résidents avaient été invités à soumettre en avance leurs questions concernant tout sujet d'intérêt général au Maire et aux Conseillers.

### **Richard Morin**

Concernant l'augmentation d'impôt de cent dollars (100 \$), il demanda comment la Ville était arrivée à un tel montant. Il demanda pour combien d'années cette augmentation s'imposera. Il demanda ensuite de connaître le taux d'intérêt que les contribuables paieront pour l'emprunt finançant l'aréna. Et finalement, il demanda de connaître le nombre de factures réellement envoyées aux résidents de la Ville.

**JJ Heisler**

Il demanda si la Ville allait installer les patinoires extérieures pour la saison 2021-2022, comme l'année précédente.

**Robert Barnes**

Il nota qu'il y a un achalandage sur l'avenue Westminster et sur la rue Avon, en raison de la construction. Cela pose plusieurs risques, notamment de collisions frontales et latérales, étant donné l'achalandage élevé. Il demanda si la construction d'un rond-point avait déjà été envisagée.

**James Mullaly**

Il demanda si le recyclage ramassé par les camions à ordures est réellement trié et recyclé.

**Gerry Ahronheim**

Il demanda à savoir quand l'équipement pour l'élagage des arbres serait remis en service et si le travail serait rattrapé.

**Mark Lehberg**

Il nota qu'il avait pris connaissance des croquis pour le nouveau centre des sports et des loisirs. Il demanda si un comité serait créé, afin que les résidents puissent exprimer leurs désirs et besoins.

**Susan Superstein**

Elle demanda s'il serait possible de réparer les trottoirs fissurés avec une matière quelconque. Elle nota qu'elle avait eu un accident à cause desdits trottoirs dangereux.

**Odile Liboiron-Ladouceur**

Elle demanda à connaître le statut du changement de zonage. Elle demanda si le Conseil envisageait toujours un échange avec les citoyens. Elle nota qu'il serait important d'informer les citoyens avant de prendre des décisions irrévocables.

**Isa Hellfield**

Elle demanda de connaître la procédure concernant l'élagage des arbres. Elle nota qu'elle avait fait une demande en ligne, mais que le travail n'est pas effectué.

**Andrea Palumbo**

Elle nota que la sécurité des piétons et des cyclistes est en jeu sur la rue Brock Nord, notamment aux intersections de l'avenue Curzon et la rue Nelson. De multiples blessures ont été subies en raison de fissures et de plusieurs nids-de-poule. Elle demanda à savoir ce que la Ville comptait faire pour remédier à l'état de la rue. Elle nota aussi la vitesse comme problématique. Elle demanda à savoir pourquoi il n'y avait pas de panneaux de vitesse installés.

**Barbara Jones**

Elle exprima qu'elle en avait assez de retirer les sacs à déjection canine de ses poubelles le mardi, puisqu'il ne s'agit pas d'une matière recyclable. Elle recommanda la publication d'un avis dans l'Informateur afin que cette pratique cesse.

**Reda Wahba**

Elle nota que plusieurs marchands sont concernés par le projet de changement de vocation du stationnement public. Elle demanda s'il y aurait une consultation publique à propos de ce changement.

**Mike Elie**

Il demanda si un entretien des équipements de jeux du parc Davies pouvait être fait régulièrement, et ce selon un horaire déterminé. Ensuite, il demanda si l'installation d'une toilette mobile serait possible.

**Laurie Birbilas**

Elle nota que le parc Davies est un espace qui est très fréquenté qui n'offre pas de toilettes publiques. Elle demanda si l'installation d'une toilette mobile serait possible. Elle demanda ensuite à savoir pourquoi l'escalier entre Ronald Drive et la rue Courtney ne pouvait rester ouvert à longueur d'année. Elle nota que son enfant fréquente la garderie Little Learners, et que la fermeture de l'escalier a pour effet que l'une de leurs sorties de secours est bloquée.

**Stan Carny**

Il nota qu'il avait remis en cause l'affichage des drapeaux à l'hôtel de ville, et ce il y a cinq mois. Il demanda si la Ville était parvenue à une conclusion et quand ils pourraient s'attendre au changement approprié.

**Natasha Schwartz**

Elle se plaint qu'il est impossible de se stationner sur la rue Strathearn Nord les jours de semaine, en raison du personnel de l'école Elizabeth Ballantyne qui utilise tous les espaces. Elle demanda si une solution, autre qu'un permis de stationnement, serait possible.

La première période de questions prit fin à 20h54.

## 9. Contrats et Greffe

### a) Ordonnance de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU que l'article 484 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., c. C-19) stipule que les arrérages de taxes municipales se prescrivent par trois ans;

ATTENDU que le Service de la trésorerie, conformément à l'article 511 de cette loi, a dressé un état indiquant trois immeubles sur lesquels les taxes imposées en 2019 n'étaient pas encore payées le 9 septembre 2021;

ATTENDU qu'en août, le Service de la trésorerie a fait parvenir deux fois un avis aux propriétaires des immeubles en défaut de paiement, afin de les informer que leur propriété, conformément à la loi, pourrait être vendue pour non-paiement des taxes de l'année 2019;

ATTENDU que l'article 512 de la Loi sur les cités et villes stipule que le Conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le Trésorier, peut ordonner au Greffier de vendre ces immeubles à l'enchère publique;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que le Conseil ordonne au Greffier de vendre à l'enchère publique pour non-paiement de taxes les immeubles mentionnés à la liste annexée, le 25 novembre 2021, à 14h00, dans la Salle de musique, à l'Hôtel de Ville, situé au 50, avenue Westminster Sud, Montréal-Ouest.

2) Que le Greffier soit autorisé à entreprendre les procédures requises pour donner effet à la présente résolution.

3) Que la Trésorière soit autorisée à enchérir au nom de la Ville pour un montant correspondant aux arrérages de taxes foncières, plus les intérêts et frais encourus.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-004

## 10. Administration et finances

### a) Approbation des déboursés 28 août au 15 septembre 2021

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 28 août au 15 septembre 2021 totalisant 3 193 632 \$ soit acceptée et payée telle qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-005

### b) Délégation de pouvoirs pour les mois de septembre 2021

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois de septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-006

### c) Transferts budgétaires au surplus affecté - élections municipales

ATTENDU qu'un montant de quatre-vingt mille dollars (80 000 \$) a été budgétisé pour les élections municipales à partir du surplus affecté;

ATTENDU que, vu la situation due à la pandémie du Covid-19 et aux restrictions et exigences gouvernementales qui en découlent, il est peu probable que les dépenses engagées respectent les prévisions budgétaires;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

- 1) Qu'un montant de quarante mille dollars (40 000 \$) du surplus non affecté 55-992-00-000 soit transféré au surplus affecté 55-992-00-000 et marqué pour les élections.
- 2) Que toutes les dépenses engagées pour les élections de 2021 soient imputées au poste budgétaire 02-14-0-00-418.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-007

**d) Contrat de services Internet (Vidéotron)**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte les conditions d'une entente avec Vidéotron pour la fourniture des services Internet à la tour du CP, à l'Hôtel de Ville, au Centre communautaire et au Service des travaux publics, pour une durée de trente-six (36) mois.
- 2) Que le loyer total soit (en exclusion des taxes):
  - Tour du CP: 1 820.16 \$ (poste budgétaire 02-716-00-335);
  - Hôtel de Ville: 3 958.20 \$ (poste budgétaire 02-130-00-335);
  - Centre communautaire: 3 238.20 \$ (poste budgétaire 02-715-00-335);
  - Service des travaux publics: 3 238.20 \$ (poste budgétaire 02-310-00-335);
  - TOTAL: 12 254.76 \$
- 3) Que Madame Valentina Maria Todoran, trésorière, soit autorisée à signer ladite entente au nom de la Ville, avec effet depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-008

**11. Service d'urbanisme**

**a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

- 1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 15 septembre 2021.
- 2) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

<b>Adresse</b>	<b>Projet</b>
325 Brock N.	Remplacement des escaliers avant et de la balustrade;
83 Ballantyne N.	Rénovation du vestibule avant, remplacement du stuc sur toute la maison, remplacement des fenêtres et des portes;
161 Strathearn N.	Construction d'une extension au deuxième étage;
153 Strathearn N.	Reconstruction d'une lucarne.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-09

**b) Demande de dérogation mineure – 227 Brock Nord**

*NOTE* La Conseillère Colleen Feeney résuma les éléments du dossier. Elle nota aussi que cette demande a été publiée dans un journal. Aucun commentaire n'a été reçu depuis.

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'accepter les plans soumis à la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 25 août 2021, conformément aux dispositions des règlements 2020-002 et G-18-0005, et les demandes suivantes de dérogation mineure à l'article 4.1.9 et au paragraphe 15 de l'article 4.1.10 du règlement de zonage en ce qui a trait à l'immeuble situé au 227 Brock Nord dans la zone RA-4 afin de:

- régulariser l'implantation d'un garage détaché en marge latérale Sud-Ouest à une distance de zéro (0) mètre de la ligne de terrain, alors que la distance minimale est d'un (1) mètre, ceci ayant pour effet de réduire cette norme d'un (1) mètre.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-010

## **12. Travaux publics**

### **a) Entente relative au déplacement d'un poteau électrique sur le lot 1 292 196**

ATTENDU que le promoteur immobilier LE DÉVELOPPEMENT EASTON S.E.C./THE EASTON DEVELOPMENT L.P. a entrepris de construire un immeuble d'usage mixte sur le lot cité en titre de la présente résolution;

ATTENDU qu'il sera nécessaire de déplacer un poteau d'Hydro-Québec (Hydro) dans le cadre de ce projet;

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest peut présenter à Hydro une demande de déplacement à cet effet, dont elle devra assumer les frais, les travaux étant réalisés par un sous-traitant d'Hydro-Québec;

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest est disposée à faire une telle demande, pourvu que le promoteur lui rembourse tous les coûts occasionner plus 15% de frais d'administration;

ATTENDU que le promoteur et la Ville de Montréal-Ouest se sont entendus à cet effet;

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que la Ville de Montréal-Ouest conclue une entente portant sur le remboursement de toutes les dépenses encourues par le déplacement d'un poteau d'Hydro-Québec, suivant les termes proposés par courriel au promoteur susnommé le 9 septembre 2021, et acceptés par ce dernier le 20 septembre 2021;
- 2) Que la Directrice générale de la ville, Me Raffaella Di Stasio, soit autorisée à signer tout document nécessaire aux fins de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-011

## **13. Ressources humaines**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

## **14. Nominations**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

## **15. Dépôt de documents**

### **a) État comparatif des revenus et dépenses**

Un état comparatif des revenus et dépenses au 31 août 2021 fut déposé au Conseil.

## **16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

## **17. Seconde période de questions du public**

À 21h06, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Compte tenu des circonstances, les résidents avaient été invités à soumettre électroniquement leurs questions au Maire et aux Conseillers durant la présente séance, touchant les points à l'ordre du jour de celle-ci.

**18. Levée de la séance**

À 21h07, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
# 20210920-012

---

Beny Masella  
Maire

---

Claude Gilbert  
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20210920*